

Rentokil Initial



Code des fournisseurs de Rentokil Initial
– 3è édition

Vous soutenez notre marque

Table des matières

■ Introduction	3
Pourquoi avons-nous un code fournisseur ?	4
Qu'en est-il des lois en vigueur dans différents pays ?	4
Notre mission, notre vision et nos valeurs	4
■ Environnement	6
■ Social	7
Santé et sécurité	7
Égalité et équité	7
Droits des personnes et lutte contre l'esclavage	8
Contrôles et sanctions économiques	8
■ Governance	9
Qualité des produits ou services	9
Fraude et corruption	9
Tolérance zéro face à l'évasion fiscale	11
Concurrence et lutte antitrust	11
Actifs de l'entreprise et informations confidentielles	12
Protection des données personnelles	12
Fraude et blanchiment d'argent	13
Conflits d'intérêts	13
Dons et marques d'hospitalité	13
Ligne de communication avec les fournisseurs	13

Introduction

Il s'agit de la troisième édition du Code des fournisseurs de Rentokil Initial qui a été mis à jour afin d'inclure des informations supplémentaires sur notre système de classification basé sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'intention des fournisseurs, ainsi que des renseignements sur les normes concernant les contrôles et sanctions économiques. Le Code des fournisseurs a été organisé en sections distinctes respectivement dédiées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les sous-sections restent néanmoins similaires à celles de la seconde édition.

Les produits et les services de haute qualité que vous avez fournis au cours des années nous ont permis de maintenir notre image et de continuer à renforcer notre réputation. Nous vous avons sélectionné car nous estimons que les normes de conduites que vous appliquez et l'intégrité dont vous faites preuve sont compatibles avec notre vision. Nous espérons donc continuer à collaborer sur les mêmes bases, dans tous les aspects des activités professionnelles de Rentokil Initial, que celles-ci impliquent collègues, clients ou l'intérêt des actionnaires. Ils comptent sur vous à juste titre.

Le code fournisseur vise à harmoniser les règles appliquées aux pratiques commerciales, définit nos attentes en matière d'interactions avec les fournisseurs et clarifie les modes de fonctionnement au sein des entreprises. Il s'applique à tous les fournisseurs de biens et de services où qu'ils soient dans le monde.

Chez Rentokil Initial, nous nous engageons à améliorer continuellement nos normes en matière d'ESG et attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même. Tous les fournisseurs de biens et services des entreprises de Rentokil Initial ont un rôle à jouer dans la protection de l'environnement, l'amélioration des sociétés dans lesquelles nous menons nos activités et le maintien des normes éthiques les plus élevées. Nous examinons tous les principaux fournisseurs de biens et de services en termes de performances et d'accréditations liées à l'ESG et avons fixé des normes minimales dont le respect constitue une condition essentielle à la continuité de notre partenariat.

Les normes ESG Or, Argent et Bronze ont été élaborées aux fins d'évaluation des performances de nos fournisseurs en matière d'ESG. Elles reconnaissent les accréditations existantes pour éviter la nécessité de répétition et la discrimination des entreprises plus petites ou de moindre envergure.

- La norme Or est atteinte si le fournisseur dispose d'un processus ou d'une norme dans les domaines concernés ayant fait l'objet d'un audit indépendant;
- La norme Argent est atteinte si le fournisseur dispose d'une accréditation reconnue au niveau international, mais qu'aucun audit indépendant n'a été mené; et
- Lorsqu'un fournisseur ne dispose d'aucune accréditation reconnue, il est évalué par Rentokil Initial à l'aide de questionnaires détaillés et d'un audit mené sur site, le cas échéant. S'il répond à la norme minimale acceptable, le fournisseur se verra attribuer le statut Bronze en matière d'ESG.

Notre objectif est d'atteindre le meilleur niveau en matière de déontologie ESG et de professionnalisme, tant au sein de l'entreprise qu'en ce qui concerne notre réseau de fournisseurs. Cette politique permet de maintenir un succès continu, de mener des affaires au niveau international et de servir au mieux les intérêts à long terme de nos clients, fournisseurs et actionnaires.

La mise en place et le maintien de ces normes ambitieuses dépend de vous.



Brian Webb

Responsable de la chaîne logistique et du développement durable

Pourquoi avons-nous un code fournisseur ?

Le code de conduite interne de Rentokil Initial fournit les fondements de base qui permettent de guider la conduite déontologique de nos collègues, d'établir des normes en matière de comportement et de respecter les droits de l'homme.

Le Code fournisseur a pour objet de garantir que nos fournisseurs partagent ces valeurs et normes

Ce document est basé sur notre code de conduite interne, qui met en évidence les aspects spécifiques qui s'appliquent à vous en tant que fournisseur de biens ou de services à pour Rentokil Initial. Connue sous le nom de Code de conduite des fournisseurs, il fait partie du contrat que vous avez signé avec nous et définit les normes minimales qui doivent être respectées par tous les fournisseurs de notre entreprise à travers le monde.

Dans de nombreux cas, la nature des affaires que nous menons avec vous est largement définie par des clauses contractuelles détaillées fixant les procédures et les règles régissant les sujets abordés dans le code fournisseur. De fait, ce code est conçu pour compléter les clauses de votre contrat et ne doit en aucun cas s'y substituer. Ceci signifie que vous devez respecter les règles définies par le code fournisseur ainsi que les clauses du contrat qui nous lient. Dans l'éventualité d'un conflit direct (c'est à dire qu'il vous soit impossible de respecter les conditions définies par les deux documents) entre une condition définie par le code fournisseur et les clauses contractuelles, ces dernières seront appliquées en priorité.

La responsabilité vous incombe d'assurer que vos directeurs, responsables, employés, fournisseurs et sous-traitants demeurent informés et respectent à tout moment le code fournisseur de Rentokil Initial. Les nouvelles exigences en matière de reporting lié à l'ESG sont imposées en vertu de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) en vigueur en Europe, par la Securities and Exchange Commission (Commission des opérations de bourse - SEC) en Amérique du Nord et par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) à l'échelle internationale. Toutes exigent que nous ayons une visibilité étendue sur notre chaîne d'approvisionnement. En tant que fournisseur, nous attendons de vous que vous nous fassiez connaître les informations relatives à vos fournisseurs et à leurs sous-traitants et que vous soumettiez votre chaîne d'approvisionnement à un audit afin de garantir votre conformité à notre Code des fournisseurs.

Qu'en est-il des lois en vigueur dans différents pays ?

Le code fournisseur établit les principes appliqués à l'ensemble du groupe Rentokil Initial. Il est conçu pour fournir un guide concernant les problèmes légaux ou les questions éthiques que vous êtes susceptibles de rencontrer. Il n'est pas conçu pour décrire toutes les lois et les règles en vigueur. Dans le cas où vous auriez un doute en ce qui concerne l'application des règles locales ou celles définies dans ce code, il conviendra d'appliquer celles définissant les normes de comportement les plus élevées.

Notre mission, notre vision et nos valeurs

Notre mission

Protéger les personnes. Améliorer la vie. Préserver notre planète..

Notre vision

Être le prestataire de services de renommée mondiale le plus apprécié et respecté, en assurant la prestation de nos services de LA BONNE FAÇON.

Nos valeurs



SERVICE



RELATIONS



TRAVAIL D'ÉQUIPE



RESPONSABILITÉ

Pour Rentokil Initial,
rien n'est plus
important que de
savoir que tous les
employés rentrent
chez eux sains et
saufs après une
journée de travail.



Environnement

Nous nous engageons à atteindre l'objectif de la neutralité en carbone d'ici 2040 et, conformément à cet engagement, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils prennent des mesures dans le cadre de leurs opérations pour atteindre un objectif similaire.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Vous êtes censé disposer d'un système de gestion adéquat visant à gérer vos risques environnementaux au sein de toutes nos installations, des sites de nos clients et dans vos propres locaux : Ce système de gestion garantira ce qui suit :
 - Permettre de conduire les opérations de manière Eco responsable.
 - Être conçu de manière à respecter les lois concernant l'environnement et inclure tous les permis, licences et inscriptions nécessaires ainsi que les moyens de les tenir à jour.
 - Disposer d'un plan à long terme qui définit la façon dont vous réduisez votre impact sur l'environnement.
 - Signaler immédiatement toute infraction découverte ou suspectée aux lois sur la protection de l'environnement ou aux principes de Rentokil Initial dans ce même domaine.
- Votre système de gestion environnementale sera aligné sur un ou plusieurs des systèmes suivants :
 - Normes mondiales pour la gestion de l'environnement telles que ISO14001.
 - Programmes d'accréditation reconnus à l'échelle internationale, tels qu'Ecovadis et Sedex.
 - Programmes d'accréditation nationaux reconnus à l'échelle nationale.
 - L'accréditation interne « ESG » de Rentokil Initial, en l'absence de tout ce qui précède.
- Les progrès par rapport à vos objectifs dans le cadre du programme seront évalués à intervalles réguliers par votre interlocuteur auprès de Rentokil Initial.
- Vous êtes censé être en mesure de quantifier les éléments suivants pour tous les produits que vous fabriquez pour Rentokil Initial, et vous déploierez tous les efforts nécessaires afin d'estimer ces chiffres lorsqu'ils ne sont pas immédiatement disponibles :
 - Consommation d'énergie, d'eau et de carburant.
 - Gestion et élimination des déchets, recyclage, etc.
 - Empreinte carbone du produit (CO₂e).
- Vous exigerez le même engagement en matière de surveillance et d'amélioration de l'efficacité environnementale de la part de vos propres chaînes d'approvisionnement.

SOCIAL

Santé et sécurité

Pour Rentokil Initial, rien n'est plus important que de savoir que tous les employés rentrent chez eux sains et saufs après une journée de travail.

La santé et la sécurité des employés et des fournisseurs représenteront toujours notre plus haute priorité. Nous ne tolérons aucun compromis sur ce point.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Le travail effectué en collaboration avec Rentokil Initial doit être réalisé dans des conditions optimales de santé et de sécurité.
- Vous disposez d'une assurance responsabilité civile employeur.
- Vous assurez une protection sociale et un environnement de travail sain et sécuritaire pour tous et pour toutes sur le lieu de travail, y compris pour les personnes handicapées.
- Vous disposez d'une politique de gestion de la santé et de la sécurité au sein de votre entreprise, qui garantit que tous les risques liés au travail que vous effectuez soient correctement évalués, compris et conformes aux procédures et à la législation en matière de sécurité au travail.
- Vous devrez surveiller et contrôler le respect des limitations en vigueur en matière d'horaires de travail, conformément à toutes les restrictions telles que celles relatives aux visas, à l'âge, aux périodes de travail temporaire ou aux visas étudiants afin de garantir qu'aucune infraction ne puisse se produire.
- Vous devrez immédiatement signaler par écrit tous les incidents liés à la santé et à la sécurité ayant eu lieu (ou ayant été évités de justesse) sur les sites placés sous la responsabilité de Rentokil Initial, y compris les locaux des clients.
- Toute personne, employé et sous-traitant doit respecter les règlements et les procédures propres aux sites placés sous la responsabilité de Rentokil Initial et doit obéir aux instructions raisonnables fournies par le personnel de Rentokil Initial.

Égalité et équité

Nous défendons la diversité et l'intégration et nous exigeons que les personnes soient traitées équitablement dans un milieu de travail exempt de toute forme de discrimination et de harcèlement.

Rentokil Initial s'engage à respecter la dignité des personnes et à ne collaborer qu'avec les fournisseurs respectueux des lois du travail et autres règlements en vigueur afin de créer un environnement exempt de toute forme de discrimination. Les valeurs de votre entreprise doivent encourager une culture fondée sur le respect mutuel et favoriser la croissance personnelle en tant qu'élément représentatif de votre succès.

Qu'attendons-nous de vous en tant que fournisseur ?

- Vous devez défendre la diversité et l'intégration et vous assurer que les personnes soient traitées équitablement dans un milieu de travail exempt de toute forme de discrimination et de harcèlement.
- Vous ne devez pas tolérer les comportements irrespectueux, les brimades, la discrimination et le harcèlement.
- Vous devez encourager les valeurs d'égalité et d'équité.
- Vous ne devez pas appliquer des mesures discriminatoires, injustes ou illégales à l'encontre d'individus ou de groupes d'individus en fonction de facteurs qui n'ont aucun rapport avec leurs capacités à effectuer leur travail.
- Vous devez à tout moment vous comporter de manière professionnelle et courtoise et ne devez en aucun cas vous livrer au harcèlement, à l'intimidation ou adopter un comportement offensant sur les lieux de travail.
- Vous devez assumer la responsabilité de défendre les normes en respectant la dignité des postulants, des collègues de travail, des prestataires, des clients et de toute autre partie que vous êtes susceptibles de rencontrer dans le cadre de vos activités professionnelles.
- Toute préoccupation liée à la discrimination et au harcèlement qui pourraient survenir pendant le travail sur les sites ou les lieux de travail de Rentokil Initial ou sinon dans le cadre de l'exécution de travaux pour et au nom de Rentokil Initial doit être signalée par écrit à votre interlocuteur au sein de notre entreprise.

Droits des personnes et lutte contre l'esclavage

Nous ne travaillerons qu'avec des fournisseurs qui respectent les droits d'autrui, qu'il s'agisse de collègues de travail ou de toute autre personne avec laquelle ils traitent.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

Droits des personnes

- Vous devez respecter les droits des employés ainsi que ceux de toute autre personne, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Vous devez respecter les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies.
- Vous devez respecter la législation du travail en vigueur et promouvoir les pratiques d'excellence de votre industrie.
- Vous ne devez pas employer de main-d'œuvre enfantine.
- Vous devez coopérer avec Rentokil Initial afin d'assurer que ces normes sont respectées.

Lutte contre l'esclavage

- Vous devez appliquer des politiques et procédures permettant d'assurer que tous les membres de votre entreprise ainsi que tous vos fournisseurs et sous-traitants respectent les lois contre l'esclavage et la traite des personnes actuellement en vigueur.
- Vous devez employer uniquement des personnes acceptant de travailler de plein grès.
- Vous ne devez pas déposséder les personnes de leurs papiers d'identité.
- Vous ne devez pas demander ou accepter d'incitatifs financiers permettant de faciliter l'embauche d'une personne.
- Vous devez nous transmettre immédiatement par écrit un rapport sur toute activité liée ou suspectée d'être liée à l'esclavage ou à la traite de personnes impliquées dans une chaîne logistique associée au travail que vous effectuez pour Rentokil Initial.
- Vous devez conserver un jeu complet de données de chaîne logistique permettant d'effectuer un suivi des mouvements des produits et des services fournis à Rentokil Initial.
- Vous devez assurer les formations nécessaires à la compréhension et au respect de ces obligations.
- Vous devez mettre en œuvre des procédures pérennes de vérification préalable des sous-traitants et fournisseurs afin de vous assurer qu'il n'existe aucun signe d'esclavage ou de traite des personnes dans la chaîne logistique.

Tous les fournisseurs sont encouragés à participer à notre module de formation en ligne intitulé « Sensibilisation à l'esclavage moderne », qui est une courte séance de formation gratuite élaborée pour l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement dont le but est la sensibilisation à l'esclavage moderne, ainsi qu'à la façon de le repérer et comment agir lorsqu'on y est confronté. La formation a désormais été suivie avec succès par 70 personnes travaillant auprès de 47 fournisseurs, comme indiqué dans notre Déclaration sur l'esclavage moderne de 2023, accessible sur le site rentokil-initial.com.

Contrôles et sanctions économiques

Nous nous engageons à mener nos activités de manière éthique et légale et assurer le respect de toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôles et de sanctions économiques est un élément clé de cet engagement.

Les contrôles et les sanctions économiques peuvent déboucher sur l'interdiction partielle ou totale des activités commerciales dans certains pays et/ou avec des personnes ou entités spécifiques. Toute violation de ces contrôles pourrait avoir de graves conséquences, notamment des amendes importantes et/ou des peines d'emprisonnement. Tous les fournisseurs sont tenus de :

- Comprendre et respecter les lois et politiques applicables liées aux contrôles et aux sanctions économiques.
- Toujours enregistrer les transactions internationales de manière précise et complète.
- Être conscients que les lois en vigueur dans plusieurs pays peuvent s'appliquer à une transaction donnée.
- Assumer la responsabilité étendue de leur chaîne d'approvisionnement et veiller en permanence à ce qu'aucun contrôle ou sanction économique ne soit enfreint.

Voici des exemples d'activités susceptibles d'enfreindre ce Code des fournisseurs :

- Fournir des biens ou des services ou faire des affaires avec des personnes, des entités ou des pays soumis à des sanctions.
- Participer à ou faciliter des transactions ou des activités commerciales impliquant des personnes des entités ou des pays soumis à des sanctions.
- Effectuer des paiements à l'intention de personnes, d'entités ou des pays soumis à des sanctions, ou recevoir des paiements de ces derniers.
- Participer à toute activité susceptible de contribuer au contournement de sanctions.
- Communiquer des informations erronées ou trompeuses aux autorités compétentes liées au respect des sanctions.

GOVERNANCE

Qualité des produits ou services

Nous nous engageons à fournir des produits et des services de haute qualité à nos clients par l'intermédiaire de nos techniciens hautement qualifiés ainsi que de produits de haute qualité, et nous attendons la même chose de nos fournisseurs.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Votre personnel sera entièrement formé et qualifié et disposera des compétences et de l'expérience requises pour effectuer les tâches que nous attendons de lui dans la fourniture des produits ou services que vous fournissez, le cas échéant.
- Vous avez mis en place de solides procédures de contrôle de la qualité afin de vous assurer que les biens ou services fournis répondent aux spécifications, et que toutes les déviations ou dérogations sont mises en évidence et convenues avec votre interlocuteur désigné auprès de Rentokil Initial.
- Vous vous approvisionnez uniquement en composants électroniques authentiques et disposez d'un système robuste d'inspection et de traçabilité afin de vous assurer que de faux composants ne puissent être utilisés dans le processus de fabrication.
- Toutes les pièces et matières premières achetées dans le cadre de la fabrication du produit livré doivent être entièrement traçables, jusque dans leur pays d'origine.
- Tous les minéraux et métaux doivent être importés uniquement par des sources responsables et légitimes.
- Toutes les responsabilités et garanties relatives aux produits doivent être pleinement définies.
- Vous devez mettre à disposition le personnel et les machines adéquates afin d'éviter que des heures supplémentaires excessives ne soient imposées régulièrement.
- Vous devez disposer d'un processus robuste afin d'enregistrer, d'enquêter et de mettre en œuvre des mesures préventives concernant les réclamations clients.

Fraude et corruption

Nous ne tolérons ni la fraude, ni la corruption et attendons que nos fournisseurs adoptent la même attitude.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Vous adopterez une approche similaire de tolérance zéro face à la corruption.
- Vous devez appliquer des politiques et procédures permettant d'assurer que tous les membres de votre entreprise ainsi que tous vos fournisseurs et sous-traitants respectent les statuts, lois et règlements contre la fraude et la corruption actuellement en vigueur.
- Vous devez nous transmettre immédiatement par écrit un rapport sur toute activité liée ou suspectée d'être liée à la fraude ou à la corruption détectée dans une chaîne logistique associée au travail effectué pour Rentokil Initial.
- Vous devez assurer les formations nécessaires à la compréhension et au respect de ces obligations.
- Vous ne devez pas offrir ou accepter un pot-de-vin de quiconque (y compris et sans se limiter aux employés et clients de Rentokil Initial ou aux fonctionnaires et autres agents de la fonction publique) sous quelque forme que ce soit (avantage financier en espèces ou autre ou tout autre avantage de quelque nature que ce soit), directement ou indirectement.

Nous cherchons à minimiser l'impact que nos activités ont sur l'environnement et nous devons tous nous impliquer dans cette démarche. Nous attendons des fournisseurs qu'ils adoptent la même attitude.



Tolérance zéro face à l'évasion fiscale

Nous appliquons une politique de tolérance zéro en matière de facilitation de l'évasion fiscale et ne tolérerons en aucun cas que l'un de nos employés, agents ou partenaires commerciaux aide ou encourage sciemment toute fraude fiscale commise par l'un de ses clients, fournisseurs ou autres avec lesquels nous travaillons à travers n'importe où dans le monde.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Vous adopterez une approche de tolérance zéro en matière de facilitation de l'évasion fiscale et vous vous conformerez à la politique de lutte contre la facilitation de l'évasion fiscale de Rentokil Initial.
- Vous mettrez en œuvre des politiques et procédures afin de prévenir la facilitation de l'évasion fiscale et pour vous assurer, ainsi que votre personnel, vos fournisseurs et vos sous-traitants, que vous vous conformez à toutes les lois, statuts, réglementations et codes en matière de lutte contre la facilitation de l'évasion fiscale en vigueur à tout moment.
- Vous nous signalerez par écrit toute facilitation réelle ou suspectée d'évasion fiscale qui pourrait être liée au travail que vous effectuez pour Rentokil Initial.
- Vous fournirez à vos employés une formation raisonnable afin de vous assurer qu'ils comprennent et se conforment à ces exigences.
- Vous ne fournirez pas de services ou ne procéderez pas à la vente de biens si vous savez ou soupçonnez qu'ils sont utilisés de manière inadéquate ou abusive par un client aux fins d'évasion fiscale frauduleuse.
- Si vous avez connaissance ou soupçonnez qu'un fournisseur ne déclare pas correctement ses revenus ou tout impôt et droit pertinent en relation avec ses activités, vous n'achèterez pas de services ou de biens auprès de celui-ci.

Concurrence et lutte antitrust

Rentokil Initial s'engage à respecter les règles d'une concurrence ouverte et équitable partout où l'entreprise mène ses activités.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent des règles commerciales équitables, morales et saines laissant une place à leurs concurrents.

- Vous devez respecter tous les statuts, règlements et lois en vigueur.
- Vous devez adopter des règles de concurrence loyale fondées sur la qualité des produits et sur le mérite des services que vous proposez.
- Vous ne devez pas vous livrer à des activités, telles que fixation des prix, truquage d'offres ou répartition des marchés, susceptibles d'entraver la concurrence loyale.

Actifs de l'entreprise et informations confidentielles

Nous attendons de tout fournisseur opérant sur l'un de nos sites ou sur les sites de nos clients et qui nécessite l'utilisation de l'un de nos actifs ou de nos informations qu'il assure la protection de notre propriété et la confidentialité de nos informations. Tous les actifs de Rentokil Initial, qu'ils soient physiques ou incorporels, doivent être utilisés uniquement à des fins commerciales légitimes et autorisées.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Durant tout travail effectué pour Rentokil Initial ou au nom de l'entreprise sur un site placé sous sa responsabilité, vous avez le devoir de veiller à la bonne utilisation du matériel, de prévenir les vols et de nous fournir immédiatement un rapport par écrit sur ces activités, le cas échéant.
- Les usages abusifs des actifs de l'entreprise, tels que l'utilisation excessive des téléphones professionnels à des fins personnelles, sont interdits.
- Vous devez vous assurer que les employés ainsi que le personnel intérimaire et sous-traitant restituent les biens de l'entreprise qui leur ont été confiés (y compris les listes de clients et les manuels d'utilisation) avant leur départ ou à tout moment sur demande de Rentokil Initial.
- Vous devez appliquer les meilleures pratiques et procédures de sécurité informatique et maintenir à jour vos connaissances en la matière en suivant une formation continue.
- Conformément aux termes du contrat que nous avons passé ensemble, vous ne devez pas divulguer les informations confidentielles dont vous avez eu connaissance durant votre collaboration avec Rentokil Initial.
- Vous ne devez pas faire part de ces informations à une tierce partie sans avoir reçu une permission préalable par écrit ou sans que votre contrat ne contienne une clause vous autorisant à les divulguer.
- Vous devez respecter toutes lois, statuts, règlements et codes actuellement en vigueur concernant la confidentialité et la protection des données.

Protection des données personnelles

Rentokil Initial s'attend à ce que tous ses fournisseurs respectent les droits liés à la protection des données et mettent en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger toutes les données personnelles qu'ils traitent.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Vous vous assurerez que vous ne traitez que les données personnelles nécessaires aux fins de traitement et que vous les détruisez lorsque leur conservation n'est plus nécessaire.
- Vous n'utiliserez nos données personnelles que conformément à nos instructions et vous ne vendrez pas et ne partagerez pas nos données personnelles sans avoir obtenu notre autorisation préalable.
- Vous vous conformerez à toutes les exigences liées au transfert de données en cas de partage de données à l'échelle internationale.
- Vous appliquerez des garanties au traitement de nos données personnelles afin de garantir leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité par l'intermédiaire de mécanismes tels que les contrôles d'accès et de sécurité.
- Vous nous informerez immédiatement par écrit sans délai (idéalement dans un délai de 24 heures) de tout incident ou violation de données qui pourrait avoir des répercussions sur notre entreprise.
- Vous soutiendrez toutes les demandes des personnes concernées, les évaluations de sécurité ou la confidentialité et les audits et fournirez toute autre assistance, information et coopération raisonnable afin d'assurer la conformité, le cas échéant (sans frais supplémentaires).
- Vous vous conformerez à toutes les lois, tous les statuts, toutes les réglementations et tous les codes en matière de confidentialité et de protection des données en vigueur à tout moment.

Fraude et blanchiment d'argent

Rentokil Initial s'engage à lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent ainsi qu'à encourager le développement d'une culture anti-fraude, c'est pourquoi nous appliquons une approche axée sur la tolérance zéro à l'égard de la fraude et nous attendons la même chose de nos fournisseurs.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Vous devrez adopter une approche similaire de tolérance zéro face à la fraude et au blanchiment d'argent.
- Vous devez vous conduire de manière honnête à tout moment.
- Vous devez appliquer des politiques et procédures permettant d'assurer que tous les membres de votre entreprise ainsi que tous vos fournisseurs et sous-traitants respectent les lois, statuts et règlements contre la fraude et le blanchiment d'argent actuellement en vigueur.
- Toute activité frauduleuse ou malhonnête que vous soupçonnez ou qui a été portée à votre attention doit faire l'objet d'un rapport immédiat.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts existe lorsque les intérêts personnels ou les relations externes d'un employé entrent en concurrence et nuisent aux intérêts de l'entreprise ou influencent ses capacités à prendre des décisions correctes.

Nos collaborateurs ne doivent pas permettre qu'un conflit puisse survenir entre leurs intérêts personnels et ceux de Rentokil Initial ; nous attendons de nos fournisseurs qu'ils comprennent et respectent cette prise de position.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Vous devez éviter les situations dans lesquelles les intérêts personnels sont susceptibles d'entrer en conflit avec ceux de Rentokil Initial ou ceux de ses clients.
- Tout conflit d'intérêts, réel ou potentiel, doit immédiatement faire l'objet d'un rapport écrit à l'intention de Rentokil Initial. Toute mesure convenue servant à régler un conflit d'intérêts doit être confirmée par écrit.

Dons et marques d'hospitalité

Les dons et marques d'hospitalité peuvent être acceptés uniquement par un employé de Rentokil Initial et seulement lorsqu'ils sont de nature raisonnable et légitime et qu'ils ont été autorisés.

Comment cela s'applique-t-il à votre entreprise ?

- Vous adhérerez à l'approche de Rentokil Initial en matière de cadeaux et d'hospitalité, telle que décrite dans la politique anti-corruption accessible sur le site Web rentokil-initial.com.
- Vous ne devez pas faire un don ou promettre de faire un don, offrir un cadeau ou une marque d'hospitalité dans l'espoir ou dans le but d'obtenir un avantage commercial quelconque tel que l'obtention ou la rétention d'un contrat, ou en compensation d'un avantage commercial déjà obtenu.
- Vous ne devez pas tenter de dissimuler ou de camoufler les cadeaux ou les marques d'hospitalité que vous avez reçus.

Ligne de communication avec les fournisseurs

Rentokil Initial encourage tous les employés des fournisseurs ou d'autres parties prenantes à signaler les préoccupations réelles concernant les fautes professionnelles, les actes illégaux ou le non-respect des normes reconnues de comportement déontologique qu'ils pourraient observer à tout moment au sein de notre chaîne d'approvisionnement à travers le monde mondiale en envoyant un e-mail Supplier SpeakUp à l'adresse supplier-speakup@rentokil-initial.com, ou en appelant le +44 (0) 1276 536 636.

Vous pouvez également utiliser la ligne de communication avec les fournisseurs lorsqu'un autre fournisseur ou une autre personne observe un comportement non professionnel au sein d'une autre entreprise connue en tant que fournisseur de Rentokil Initial.

Pour toute question ou commentaire concernant les points abordés dans ce document, vous êtes priés de vous mettre directement en rapport avec un membre du service d'approvisionnement global de Rentokil Initial ou de nous contacter par le biais de notre site Internet : rentokil-initial.com.